

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:406044-2018:TEXT:FR:HTML>

**France-Marseille: Services de maintenance et de réparation de logiciels
2018/S 179-406044**

Avis de marché

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

CPRP SNCF
17 avenue du Général Leclerc
Marseille Cedex 20
13347
France
Téléphone: +33 495040769
Courriel: chantal.bartoli@cprpsncf.fr
Fax: +33 495040659
Code NUTS: FRL04

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.cprpsncf.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_W28aGpK5NX
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_W28aGpK5NX

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: Protection sociale

I.5) Activité principale

Protection sociale

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Renouvellement du contrat de maintenance du progiciel Coriolis AX
Numéro de référence: 2018.AO.5.025

II.1.2) Code CPV principal

72267000

- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte:**
La consultation concerne la maintenance corrective et l'infogérance du progiciel Coriolis AX et de ses interfaces ainsi que l'assistance fonctionnelle aux utilisateurs sur ce progiciel.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
Valeur hors TVA: 535 000.00 EUR
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: non
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
72267100
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRL04
Lieu principal d'exécution:
Dans les locaux du titulaire et ceux de la CPRPSNCF à Marseille
- II.2.4) **Description des prestations:**
La consultation concerne la maintenance corrective et évolutive du progiciel progiciel Coriolis AX et de ses interfaces ainsi que l'assistance fonctionnelle aux utilisateurs sur ce progiciel.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: Qualité technique de l'offre / Pondération: 60
Prix - Pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA: 535 000.00 EUR
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois. Il est reconductible tacitement par nouvelles périodes de 6 mois sans pouvoir excéder la durée maximale de 4 ans. Si la CPRPSNCF ne souhaite pas reconduire le marché, elle notifie sa décision au titulaire par tout moyen donnant date certaine au plus tard 3 mois avant la fin de la période ferme.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

— une lettre de candidature (imprimé DC1 dans sa dernière version ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 48 du décret du 25.3.2016,

— la déclaration du candidat (imprimé DC2 dans sa dernière version ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat; les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise,

— une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une condamnation pénale constitutive d'une interdiction de soumissionner en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23.7.2015.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

Le chiffre d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les 3 derniers exercices disponibles la déclaration appropriée de banques ou le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

— la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les 3 dernières années,

— une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 15/10/2018
Heure locale: 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: 16/10/2018
Heure locale: 00:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires:

La consultation étant un marché informatique supérieur à 90 000 EUR (HT), elle fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidatures et les offres doivent donc être obligatoirement remises sous forme dématérialisée. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 4.10.2018 à 16:00 leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.06.59) en précisant en objet «Demande de renseignements». Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai. Une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard le 8.10.2018. La CPRPSNCF se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront envoyées au plus tard le 8.10.2018. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifiés avec une adresse courriel valide lors du retrait du DCE. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal de grande instance de Marseille
6 rue Joseph Autran
Marseille
13006
France
Téléphone: +33 491155050
Fax: +33 491544290
Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) **Introduction de recours**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Greffe du tribunal de grande instance de Marseille

6 rue Joseph Autran

Marseille

13006

France

Téléphone: +33 491155050

Fax: +33 491544290

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

14/09/2018